

# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

## Marché de travaux à procédure adaptée

\*\*\*\*\*

**Commune de POUSSAN**

\*\*\*\*\*

### REHABILITATION HALLES AUX SPORTS

#### **1 - IDENTITE DE L'ORGANISME ACHETEUR**

Nom, adresse et points de contact

Commune de POUSSAN, à l'attention de M. le Maire de POUSSAN – Hôtel de Ville – Place de la mairie  
34560 POUSSAN

Tél : 04.67.78.20.03

E-mail : [mairie@ville-poussan.fr](mailto:mairie@ville-poussan.fr)

Fax : 04.67.78.44.27

Adresse générale de l'autorité déléguée : <http://www.ville-poussan.fr>

#### **2 - OBJET DU MARCHE**

Gros œuvre et réfection du sol de la Halle aux sports, électricité (éclairage).

#### **3 – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES**

Les travaux sont répartis en 3 lots comme indiqué ci-dessous :

-lot 1 : gros œuvre (installation de chantier, reprise de dilatation long pan, reprise des joints de dilatation des gradins)

-lot 2 : réfection du sol sportif (travaux préparatoires, chape de nivellement, ragréage, revêtement courant, barre de seuil, traçage sportif)

-lot 3 : électricité (éclairage du gymnase)

Date prévisionnelle des travaux : fin juillet 2015

#### **4 – PROCEDURE DE PASSATION DE MARCHE**

Procédure adaptée en application des articles 26-II et 28 du code des marchés publics.

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les candidats à l'issue de l'analyse des offres.

#### **5 – ADRESSE A LAQUELLE LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES PEUVENT ETRE OBTENUS**

Nom, adresse et points de contact

Commune de POUSSAN, à l'attention de M. le Maire de POUSSAN – Hôtel de Ville- place de la mairie  
34560 POUSSAN

Tél : 04.67.78.20.03

E-mail : [mairie@ville-poussan.fr](mailto:mairie@ville-poussan.fr)

Fax : 04.67.78.44.27

Adresse générale du maître d'ouvrage : <http://www.ville-poussan.fr>

## **6 - CONTENUS DES OFFRES**

Le candidat devra joindre à son offre :

- une lettre de candidature DC1
- la déclaration du candidat DC2
- l'acte d'engagement DC3
- une copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire
- l'avis d'appel public à la concurrence valant règlement de consultation, daté et signé pour acceptation
- les cahiers de charges paraphés et signés
- une présentation sommaire de la société en précisant spécifiquement les moyens humains et techniques qui seront dédiés à la mission
- un mémoire justificatif pour préciser notamment les conditions de son intervention (programme d'intervention, phasages et modalités envisagées pour assurer la continuité du service, fiches techniques).

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira en outre les documents mentionnés au I et II de l'article 46 du code des marchés publics, 5 jours maximums après que le représentant du pouvoir adjudicateur les lui ait demandés, faute de quoi son offre sera rejetée.

Le maître d'ouvrage précise que le mémoire justificatif du candidat joint à son offre devient contractuel.

## **7 – VISITE DU SITE**

La visite sur site préalable à la remise de l'offre n'est pas obligatoire, mais le titulaire sera réputé avoir pris connaissance de tous les ouvrages existants sur site et toutes les spécificités du site.

## **8 – CRITERES D'ATTRIBUTION**

1) prix de la prestation : 60%

2) valeur technique: 40%

Critères de notation de la valeur technique de l'offre:

2-1) critère technique n°1 : moyens en personnel (noté sur 5)

Détailler les moyens en personnel qui seront affectés pour l'encadrement et pour les travaux. Un organigramme mettra clairement en évidence l'effectif, les profils et spécialités pour chaque catégorie de personnel pour l'exécution du marché.

2-2) critère technique n°2 : moyens matériels (noté sur 5)

Préciser les moyens matériels (véhicule, téléphone portable, outillage...) qui seront mis à disposition du personnel d'encadrement et de chantier pour mener à bien l'opération.

2-3) critère technique n°3 : organisation des moyens (noté sur 10)

Expliquer l'organisation qui sera mise en place afin d'exécuter cette opération pour garantir le planning. La méthode devra être détaillée par phase et expliquer les moyens mis en œuvre.

## **9 – DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES**

Le 15 juillet 2015 à 12h00

## **10 – DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION**

Le 30 juin 2015